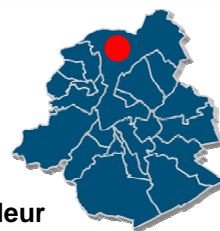




## GRANDE INSTALLATION SOLAIRE THERMIQUE A LAEKEN (ER 17)



Depuis 2004, 98 appartements répartis en 3 immeubles produisent 70% de leur eau chaude sanitaire « gratuitement » grâce aux apports du soleil. Zoom sur une initiative à succès du foyer laekenois.

### LES MOTIVATIONS

Au commencement étaient... les chauffe-eau individuels au gaz, raccordés ou non aux cheminées. Il appartenait aux locataires de s'assurer de l'entretien de ces appareils vétustes. Une enquête sectorielle relative au monoxyde de carbone a permis de constater que de nombreux appareils étaient dangereux, les conditions de ventilation insuffisantes et le tirage des cheminées inadéquat. De plus, le dispositif était sensible aux conditions météorologiques.



Le foyer laekenois a considéré que pour remédier à cette situation, il fallait opter pour une production centralisée de l'eau chaude, alimentée partiellement par l'énergie solaire. Le but était triple :

- Améliorer la sécurité dans les appartements.
- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre.
- Réduire les factures supportées par les locataires.

### L'INSTALLATION

La solution technique choisie fut simple : les 3 bâtiments étant couverts de toitures plates, 134 m<sup>2</sup> de capteurs ont été installés. Le circuit solaire amène l'eau préchauffée jusqu'à la chaufferie et transmet ses calories à l'eau de distribution stockée dans de grands réservoirs. Celle-ci est alors envoyée vers les appartements, via la chaudière si nécessaire. Les réservoirs situés dans la chaufferie ne dérangent donc personne et la régulation peut y être facilement contrôlée par le responsable de l'entretien.

### LE PROMOTEUR TMOIGNE

*« Ce projet fut une opération pilote. Il a constitué un test grandeur nature des performances d'installations solaires en Région Bruxelloise. Pour prétendre à ce statut de projet pilote, deux conditions étaient nécessaires : permettre la prise de mesures en temps réel du rendement de l'installation et donner une visibilité de celle-ci auprès des professionnels du secteur intéressés. En contrepartie, la Région a offert le soutien de bureaux d'études pour le dimensionnement de l'installation et la recherche de fournisseurs et d'installateurs... Bref, une garantie d'exécution selon les règles de l'art. »*

#### Le saviez-vous?

- La garantie de résultats solaires est très intéressante dans le cas de grands systèmes. Les sociétés qui proposent cette option se portent garantes d'un fonctionnement optimal de votre système, qu'ils suivent à distance. Si un problème devait surgir, c'est dans leur intérêt d'intervenir au plus vite.
- Plus d'informations pour les logements collectifs peut être obtenu auprès du facilitateur énergies renouvelables : [www.bruxellesenvironnement.be](http://www.bruxellesenvironnement.be) > Professionnels > Thèmes > Energie > Energies renouvelables > facilitateur



## DONNEES TECHNIQUES

- L'installation solaire thermique des 3 bâtiments est composée de
  - 60 capteurs solaires représentant 134 m<sup>2</sup> (66 m<sup>2</sup> et 34 m<sup>2</sup>(x2)).
  - 3 ballons de stockage de l'eau préchauffée par le solaire. (3000 l et 2000 l (x2)).
  - Un système de contrôle à distance.
- L'appoint pour l'eau chaude et le chauffage est assuré par deux chaudières à condensation alimentées au gaz naturel.

## DONNEES ECONOMIQUES

- L'investissement total de toute la rénovation a coûté environ 1.600.000 € dont 200.000 € pour la partie solaire.
- Les primes de la Région de Bruxelles-Capitale furent d'environ 50.000 € soit 50% de l'investissement !
- Temps de retour : 4 ans.

## DONNEES ENVIRONNEMENTALES

- En utilisant les énergies renouvelables pour l'eau chaude sanitaire des 98 logements, le foyer laekenois réalise chaque année une économie d'environ 75 tonnes de CO<sub>2</sub>.

